

Bricoler en toute sécurité

Aménagez votre logement sans risque pour votre santé

Protégez-vous et protégez les autres.



Aérez votre pièce pendant et après utilisation de peintures, vernis et solvants.



Ne mélangez pas les produits de nettoyage et respectez les consignes d'utilisation des produits ménagers.



Ne percez pas des matériaux en fibres et ne poncez pas des peintures anciennes sans précaution et sans protection.



Veillez à utiliser des produits respectueux de votre santé et de votre environnement.



Vérifiez que les isolants de la maison sont inaccessibles et en bon état.



Pour votre santé et votre bien-être prenez des précautions lors des travaux de bricolage dans votre maison.

Des gestes simples suffisent pour limiter les risques d'intoxication et d'allergies.

- Respecter les consignes d'utilisation des produits ménagers et de bricolage, et aérer les pièces.

- Limiter la manipulation des matériaux isolants et phoniques, des fibres contenues dans ces éléments pouvant s'en dégager.

IMPORTANT

Si vous-même et surtout si plusieurs personnes présentent des maux de tête, nausées, vomissements, réactions allergiques, irritations, aérez votre habitat et appelez le **Centre antipoison 03 83 22 50 50** (Nancy) ou votre **médecin traitant**. Si vous constatez une ou plusieurs personnes inconscientes, aérez la pièce, évacuez la ou les victimes, appelez le **112** (numéro unique d'urgence européen) ou le **SAMU 15** ou les **Pompiers 18**.